

Programme stratégique transversal – Commune de FERNELMONT 2025-2030

Arborescence PST

1. Volet externe

Objectif Stratégique 1 :

Etre une commune qui maintient un cadre de vie de qualité et durable

Objectifs opérationnels :

1. Développer une stratégie d'aménagement du territoire cohérente

Actions :

1. Elaboration d'un Schéma de Développement Communal.
2. Définir une note modalisant les charges d'urbanisme à imposer dans le cadre des demandes de permis d'urbanisation ou de constructions multiples
3. Définir et rédiger des fiches thématiques à l'attention des citoyens détaillant les modalités et conditions prescrites dans le cadre des constructions en matière d'égouttage, de plantation de haies, d'aménagements pour lutter contre les ruissellements, d'aménagement des abords de l'espace public,...
4. Rédiger une note reprenant les modalités d'aménagement d'habitat léger sur le territoire de la Commune de Fernelmont

2. Développer une gestion des cimetières conforme aux normes actuelles, durable et attentive à la dignité humaine

1. Actualiser et rédiger le Règlement communal relatif à la gestion des cimetières
2. Poursuivre la campagne d'exhumations afin d'optimiser la gestion des parcelles au sein des cimetières
3. Poursuivre la verdurisation des cimetières
4. Aménager des ossuaires dans tous les cimetières
5. Mise en conformité des cimetières (point de vue modes de sépulture)

3. Développer une politique de mobilité durable et sécurisée

1. Mettre en oeuvre un plan de déplacements doux de liaisons internes utilitaires
2. Définir un circuit de promenade au sein du Bois du Tronquoy
3. Apaiser la vitesse dans les cœurs de village
4. Etudier la possibilité de poursuivre la création d'un parking de co-voiturage à la sortie de l'autoroute

5. Créer un mobipôle à Noville-les-Bois à l'entrée de la ZAE de Noville-les-Bois
6. Réaliser le marquage rue des combattants à Noville-les-Bois d'une piste cyclable suggérée sur la portion de la cyclo-piétonne non située en site propre
7. Aménagement des arrêts de bus comprenant également l'aspect accessibilité PMR
8. Mettre en œuvre des actions pour la semaine de la mobilité au sein des écoles

4. Participer activement à la transition énergétique de la commune et à l'action en faveur du climat

1. Mettre en œuvre la stratégie de rénovation immobilière en matière énergétique
2. Mettre en place une communauté d'énergie pour les bâtiments communaux avec l'assistance du BEP
3. Mener un Plan de communication et de sensibilisation envers les citoyens, enfant, personnel, acteurs du territoire sur le Plan énergie Climat (POLLEC)
4. Mise en place d'actions visant le zéro déchet
5. Mise en place d'une Plateforme Locale de Rénovation Energétique (POLLEC)
6. Mise à disposition d'une voiture électrique partagée (POLLEC)

5. Participer activement à la protection de l'environnement, de la nature et de la biodiversité

1. Aménager des bulles à verre enterrées favorisant le cadre et la tranquillité des riverains dans les lieux les plus sensibles
2. Recensement et sensibilisation à la Faune et la Flore sauvage au sein de la commune
3. Procéder au recensement des arbres et haies sur les espaces publics dans le cadre de Wallonie en fleurs
4. Acquisition d'une zone marécageuse à Hingeon et actions de restauration de biotopes (GAL)

6. Maintenir la qualité des infrastructures publiques

1. Définir et mettre en œuvre un plan de rénovation et mise aux normes des sanitaires des écoles : PLAN toilettes écoles
2. Mettre en conformité électrique les bâtiments communaux
3. Mettre en conformité incendie les bâtiments communaux volet administratif et volet technique
4. Installer des centrales incendie au sein des écoles et mettre en place une procédure de rappel en cas d'alerte centrale
5. Développer un programme de rationalisation des lieux de cultes
6. Etablir un programme de surveillance des bâtiments communaux : structures/ sécurité / hygiène
7. Etablir un programme d'entretien des voiries communales
8. Entretenir, surveiller et répertorier le réseau d'égouttage par endoscopie
9. Procéder à la réfection de la rue de Forville à CW (PIC)

7. Augmenter le parc de logements publics et d'urgence sur le territoire

1. Rénover le bâtiment public, sis rue Mahy à Noville-les-Bois en logements tremplin (étages) (fiche PCDR 1.2)
2. Développer une politique de création de logements tremplin via une convention entre l'AIS et la Commune

Objectif Stratégique 2 :

Etre une commune attractive, dynamique et favorisant l'économie locale.

Objectifs opérationnels :

1. Renforcer les services aux entreprises et commerces

1. Améliorer l'accessibilité à des distributeurs d'argent, à proximité des zones commerciales
2. Développer des actions de soutien à l'entrepreneuriat local

2. Promouvoir le commerce local et les circuits courts

1. Développer l'offre des chèques commerces

3. Développer les attraits touristiques et patrimoniaux du territoire

1. Organiser des actions en faveur du tourisme
2. Poursuivre le réseautage et la synergie avec les opérateurs du Tourisme en province de Namur
3. Développer la synergie entre les acteurs du Tourisme local

4. Améliorer la connectivité du territoire

1. Développer un réseau de contacts avec l'ensemble des opérateurs télécom du territoire
2. Implémenter un outil open data permettant la récolte et l'exploitation des données du territoire (tourisme, économie, services, événements,...)

Objectif Stratégique 3 :
Etre une commune orientée « citoyens ».

Objectifs opérationnels :

1. Encourager la participation citoyenne au sein de la gouvernance communale

1. Améliorer le processus d'octroi et de mise en œuvre du budget participatif

2. Développer une politique de SMART city

1. Moderniser la communication de la Commune de Fernelmont
2. Mettre en place une politique rédactionnelle uniformisée des mini-sites des écoles communales
3. Evaluer l'opportunité de créer un EPN et le mettre en place le cas échéant
4. Développer un programme d'actions de sensibilisation, d'éducation au numérique pour les citoyens, les entreprises et les jeunes.
5. Créer un plan d'équipement numérique standard et de qualité pour l'ensemble des écoles
6. Placer à certains endroits stratégiques des panneaux d'information numériques

3. Simplifier les démarches administratives et l'accès aux données communales pour les usagers

1. Concevoir des formulaires en ligne avec aide au remplissage via le site internet (notamment en urbanisme/environnement /finances/CPAS)
2. Développer une documentation simplifiée en ligne relative aux droits et obligations de police administrative des citoyens
3. Implémenter un outil unique de gestion des rendez-vous et calendriers pour l'ensemble des services communaux, CPAS, ASBL et régies communales
4. Rendre les appels téléphoniques accessibles aux sourds et malentendants en développant un système de SMS pour les services du CPAS
5. Moderniser l'envoi de documents administratifs (factures-avertissements-....)

Objectif Stratégique 4 :

Être une commune conviviale, favorisant l'éducation, le sport, la culture et les liens sociaux

Objectifs opérationnels :

1. Développer une politique sportive via la Régie Communale Autonome Fernelmont Sport Culture

1. Rénover le centre sportif et associatif et créer des terrains de padel et de tennis
2. Développer une nouvelle infrastructure pour le football notamment à Forville
3. Rénover le parcours VITA de Franc-Warêt

2. Favoriser les projets destinés à renforcer le lien social et à améliorer la convivialité au sein de/entre toutes les générations

1. Aménager la Place communale d'Hemptinne en espace de convivialité (fiche PCDR 2.3)
2. Aménager une aire de convivialité, de jeux à Hingeon (fiche PCDR n° 2.6)
3. Réaliser un projet sonore avec les citoyens (Podcast) mettant en valeur les histoires et le patrimoine fernelmontois.
4. Développer un programme d'activités annuel pour la jeunesse
5. Favoriser la participation aux activités jeunesse collectives des jeunes en situation précaire en collaboration avec le CPAS
6. Promouvoir les activités culturelles locales article 27 auprès des opérateurs et des bénéficiaires

3. Favoriser le bien-être et renforcer les apprentissages au sein des écoles pendant et hors des temps scolaires

1. Finaliser les actions du Contrat d'objectifs I des écoles de Fernelmont I et II
2. Favoriser la mise en place du Plan de pilotage II des écoles de Fernelmont I et II via un soutien administratif, logistique et financier
3. Favoriser la participation aux appels à projets scolaires en lien avec le PECA (culture et arts)
4. Développer un projet PECA sur Fernelmont en collaboration avec le service culture/tourisme

4. Développer l'offre culturelle et l'accès à la lecture publique sur le territoire de la Commune

1. Poursuivre le contrat-programme avec le Centre Culturel Andenne
2. Mettre en place une exposition chaque année au sein du sentier vicinal de Noville-les-Bois
3. Dynamiser le Point lecture d'Hambraine

5. Promouvoir les artistes locaux et les associations locales

1. Mise en valeur des artistes et des artisans locaux
2. Concevoir un cycle d'ateliers au profit des fernelmontois donnés par les artistes et artisans locaux
3. Organiser une journée dédiée aux associations fernelmontoises

4. Renforcer la politique d'aide logistique et pécuniaire en soutien au clubs sportifs et associations
5. Organiser un parcours d'artistes dans le territoire communal

6. Poursuivre les actions communales en faveur de la solidarité internationale

1. Mettre en œuvre le programme de coopération internationale décentralisée avec la Commune de Tiébélé au Burkina Faso
2. Assurer un soutien financier aux initiatives à vocation humanitaire lors de catastrophes naturelles ou de conflits

Objectif Stratégique 5 :

Etre une commune attentive à la sécurité et à la gestion des risques sur son territoire.

Objectifs opérationnels :

1. Favoriser un processus de gestion des risques efficace

1. Définir une procédure d'aide simplifiée pour l'organisation des événements/manifestations via un arbre décisionnel
2. Développer une procédure de placement de panneaux de signalisation par les agriculteurs lors des travaux agricoles pour sécuriser les voiries
3. Mettre en place une procédure d'exercice et de mise à jour du Plan Général d'Urgence et d'Intervention
4. Concevoir un plan de reprise post attaque informatique

2. Assurer un équilibre harmonieux entre l'activité agricole et la protection de la santé et de l'habitat

1. Redynamiser la commission agricole (plus de représentants agricoles- y compris les externes)
2. Définir un programme communal de plantations sur le domaine public sur base du Plan de Faunes et Biotopes, en priorisant sur la lutte contre le risque d'inondations. **(POLLEC)**
3. Réhabiliter le chemin du bois de Bierwart

3. Mettre en œuvre le Programme de Gestion des Risques d'Inondations

1. Création d'un fossé au nord des parcelles agricoles - r/du Baty à Pontillas (PGRI)
2. Création d'1 zone d'immersion temporaire - ZIT route de Cognelée (PC : 17L² – 17E² – 17D²) à Marchovelette 2026
3. Protection sur route (type cassis) et déviation des écoulements dans les prairies vers un fossé à redent à re-aménager le long de la rue du Chenisse à Marchovelette
4. Acquisition de barrières anti inondation mobiles
5. Décaissement en rive droite du Seron sur la parcelle communale « le Warichet » à Pontillas
6. Création d'1 zone d'immersion temporaire - ZIT sur la Voie d'Eau B à Pontillas

Objectif stratégique 6 (OS6)

Être une commune solidaire, inclusive et attentive au respect de la dignité humaine (DPC)

Objectifs opérationnels

1. Elaborer une politique de cohésion sociale au sein de la Commune et du CPAS, via notamment un Plan communal de cohésion sociale

1. Recruter un agent en charge de la cohésion sociale
2. Rédiger un plan communal de Cohésion sociale
3. Mettre en place un service d'écrivain public et de soutien à l'alphabétisation
4. Développer des actions permettant de favoriser et maintenir la mixité sociale (via des stages, l'accès aux événements culturels, aux activités jeunes, ..)
(// idem actions 4.2.5 et 4.2.6)
5. Favoriser les actions de prévention des violences, du harcèlement et du suicide avec les acteurs sociaux
6. Création d'un espace pour briser la solitude (café papote)
7. Maintenir et Développer l'aide à la personne en situation de handicap (logement, prime, aides, participation, ...)
8. Mise en place d'un service Population/Etat civil mobile, au domicile des citoyens en déficit de mobilité.
9. Développer le fonctionnement du côté fringues du magasin solidaire Fringues et fringale du CPAS afin de le rendre accessible à tous les publics

2. Promouvoir une alimentation équilibrée et durable au sein des écoles et du CPAS

1. Mettre en place une plateforme de fourniture de collations locales via les producteurs locaux
2. Poursuivre la participation aux programmes du SPW « Fruits et légumes » et « produits laitiers » – collations saines dans les écoles de FI et FII
3. Favoriser l'obtention du label « Ecole plus propre » par l'implantation scolaire d'Hemptinne :via la rénovation de la cuisine ;

3. Faciliter le maintien à domicile des seniors (plan cohésion)

1. Développer les activités sportives pour les seniors en collaboration avec la RCA
2. Redéfinir des critères d'accès prioritaires au système des aides ménagères
3. Elargir les critères d'accessibilité des aidants-proches aux repas chauds
4. Etudier la possibilité d'élargir les horaires du taxi social

4. Mettre en œuvre des actions de prévention en matière de santé

1. Définir un programme santé via le groupe santé

2. Volet interne

Objectif Stratégique 1 :

Etre une administration communale et un CPAS efficaces, efficaces et résilients.

Objectifs opérationnels :

1. Maîtriser/anticiper les évolutions de contextes internes et/ou externes

1. Formaliser un système de contrôle interne visant à garantir la qualité et le bon déroulement du travail de l'administration (identifier et gérer les risques d'échec, d'oubli, d'erreurs, mise en place de procédures d'efficience...)
2. Mettre en place un fonds de pension pour les mandataires
3. Réaliser un plan de recrutement sur 6 ans en fonction des départs à la pension prévus pour la Commune et le CPAS
4. Lancer annuellement un appel à candidatures (réserve de recrutement) pour les métiers pénuriques et récurrents (nettoyage – espaces verts - ...) au sein de la Commune et du CPAS
5. Mettre en place une procédure de gestion et de traçabilité de l'outillage
6. Mettre en place une coordination globale des demandes d'organisation d'évènements et de transports(arrêtés de police – signalisation – transports)

2. Améliorer l'image de l'administration communale et du CPAS de Fernelmont

1. Etablir et mettre en œuvre une charte du personnel définissant les comportements attendus en termes de gestion des espaces mis à disposition, des attitudes face aux citoyens, ...

3. Améliorer les outils et dispositifs de gouvernance, pilotage, communication et gestion de projets

1. Développer une gestion uniformisée de planification des tâches et réunions du personnel /utilisation uniforme des agendas des agents
2. Mettre en place un outil de gestion électronique de documents
3. Faire appel à un fournisseur de mail européen.
4. Poursuivre le développement de tableaux de bord au sein des services du CPAS permettant le suivi des activités et des résultats

4. Améliorer le fonctionnement interne des services

1. Mettre en place une gestion efficace des accès aux locaux communaux (clés, codes alarme, etc.)
2. Etablir une procédure d'uniformisation de l'achat du matériel d'hygiène, de nettoyage dans les locaux communaux
3. Aménager les bureaux des services de manière à favoriser la confidentialité et le bien-être des agents (guichet population – service urbanisme – locaux CPAS)
4. Mettre en place des tranches horaires de fermeture des bureaux au public 2 après-midi par semaine avec uniquement un accueil téléphonique central
5. Développer l'informatisation des services du CPAS (logiciel gestion sociale – service cuisine)
6. Désigner un opérateur externe pour la centralisation des appels et vérification des différentes alarmes des bâtiments communaux

5. Renforcer les synergies avec les organismes paraloaux

1. Elaborer une stratégie et un programme de rationalisation des compétences et services support communs à la Commune et au CPAS
2. Renforcer les services de support à la RCA

Objectif Stratégique 2 :

Etre une administration communale et un CPAS qui développent une gestion optimale des ressources humaines.

Objectifs opérationnels :

1. Améliorer l'adéquation du profil des agents aux contextes interne et externe

1. Elaborer des descriptions de fonction pour chaque poste
2. Mettre en place un programme de formations internes entre agents sur base des compétences de chacun
3. Renforcer les compétences des agents via la conception de trajets-type de formation pour les différentes fonctions selon le département
4. Créer une bibliothèque accessible à tous les agents mettant en commun les ressources de formation (tutos, webinaires, manuels)
5. Mettre en place un système d'évaluation annuelle des agents fondé sur la définition d'objectifs annuels et la réalisation d'entretiens avec les supérieurs hiérarchiques

2. Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents

1. Mettre en œuvre le plan global d'actions de prévention et de protection de la santé
2. Réaliser l'analyse des risques psycho-sociaux au sein de l'administration communale, du CPAS et des écoles communales
3. Mettre en œuvre une procédure d'accueil pour les nouveaux entrants (fiches info marchés publics, bons de commande, pointeuse, matières transversales)
4. Mettre en place une supervision et une assistance des équipes collective au sein du CPAS
5. Examiner l'opportunité de développer une offre de Bike leasing pour le personnel

3. Améliorer la structure organisationnelle des services communaux et du CPAS

1. Attribuer une mission d'assistance / coaching /accompagnement pour améliorer le fonctionnement et l'organisation des équipes de la Commune et du CPAS